

Image not found or type unknown



Mon patron ma supprimer mes rtt

Par **atout clic**, le **28/08/2014** à **16:20**

mon patron ma supprimer mes rtt en me disant qu il avais augmenter mon taux horaire a t il le droid car pour moi mon contra etais trvailler 35h payer sur 39h quel est mon recourt

Par **P.M.**, le **28/08/2014** à **19:08**

Bonjour tout d'abord,

Si vous avez effectivement droit à l'application de l'accord RTT, l'employeur ne peut pas vous y soustraire sous prétexte d'une augmentation qui serait donc partiellement factice...

Si l'employeur refuse de ce rendre à la raison, comme pour tout litige dans l'exécution du contrat de travail, c'est du ressort du Conseil de Prud'Hommes...